

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **CréAgir - Inventer la ville de demain** 2022-2023

Code T.TS.SO354.ML251.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique Aucune	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation **Crédits ECTS ***

3 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais
--------	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor

- Collaborer entre professionnels et institutions.
- Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
- Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor

- Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité.
- Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
- Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.
- Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.

Objectifs d'apprentissage du module

- Expérimenter les opportunités de l'interdisciplinarité.
- Saisir la complexité des enjeux urbains.
- Imaginer la ville en transition.
- Collaborer avec les acteurs de terrain.
- Co-crée son propre projet.
- Développer son réseau et acquérir des compétences pratiques.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Les étudiant-e-s collaborent et abordent - en groupe - un projet créatif et concret pour une ville durable. Leur collaboration vise à transformer les pratiques de la ville en favorisant l'engagement des populations. Le site à développer est proposé par une collectivité publique et les sujets et problématiques sont élaborés en lien direct avec des enjeux réels. Ce module permet aux futurs travailleurs-ses sociaux de s'interroger sur les dynamiques sociales qui se mobilisent en lien avec l'occupation de l'espace lorsqu'on imagine la ville de demain.

Volet pédagogique

L'enseignement sera délivré sous forme d'apports théoriques sur :

- les enjeux des projets transdisciplinaires et l'introduction aux enjeux d'une ville écologique,
- la présentation de différents outils ou formules de collaborations,
- la gestion de projet interdisciplinaire, théorie et exercices pratiques ciblés sur les projets.

et d'ateliers pratiques :

- travail en groupe,
- échanges avec le responsable de projet et les tuteurs/superviseurs,
- présentation intermédiaire des projets, échanges entre les groupes, critique et calibrage des projets,
- présentation finale des projets, évaluation.

L'équipe pédagogique propose l'apprentissage par projet et privilégie le travail de conception en atelier collectif pour inventer des solutions face aux obstacles actuels. Elle veille à ce que les étudiant-e-s comprennent, progressent et comptent sur la force du groupe.

Modalités - Agenda

L'atelier se déroule en 4 temps de collaboration sur un semestre. Ces temps de collaborations permettent aux étudiant-e-s de se réunir pour travailler de façon collaborative sur plusieurs jours. Ceci incite un processus créatif.

Temps 1 : premiers contacts

Premier contact entre les personnes, les disciplines, les acteurs, présentation de la problématique.

Temps 2 : workshop "fondements du projet"

Quand ? Semaine 36 (la semaine précédant la rentrée)

Etablir au sein du groupe les fondements du projet à développer (présentation du projet, de la problématique, formation des équipes, travail processus transdisciplinaire).

Temps 3 : workshop "co-développement du projet"

Quand ? Semaine 42 et semaine 47 (dates à confirmer) 2 demi-journées

Présentation de l'avancement des travaux, consolidation du concept, développement des stratégies.

Temps 4 : finalisation

Quand ? Semaine 2

Présentation et communication du projet

Entre ces ateliers de travail, les groupes poursuivent leur projet et sollicitent leurs professeur-e-s disciplinaires et référents de groupe à la demande. Les horaires sont aménagés en fonction des disponibilités.

Coordinateur du module :

Simon Gaberell

Enseignant-e-s :

HEAD, Yves Corminboeuf

HEdS, Karine Jaggi

HEG, Laurent Cornaglia, Jérôme Favoulet

HEPIA, Nathalie Mongé, Didier Challand, Véronique Guiné, Emilie Sandoz

HEM Joelle Rubli

HETS, Simon Gaberell

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s lors de la présentation du module. Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir un résultat "acquis".

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Le module ne peut être répété qu'une seule fois et les abandons sont considérés comme des échecs (art. 30 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO). Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir « acquis » en cas de réussite ou « non-acquis » en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Présence obligatoire aux temps de collaborations et aux séances de travail en groupes fixées avec les tuteurs. Toute absence doit être justifiée.

9 Bibliographie

Les apports bibliographiques proposés viennent de l'univers de l'ingénierie, de l'économie, des arts, de la santé et du social : Edgard Morin, Albert Jacquard, Amirta Sen, Michel Serres ou Jeremy Rifkin en font partie. Une bibliographie spécifique est construite pour chaque module en fonction des projets choisis par les groupes d'étudiant.e.s. Les intervenants issus des six HES genevoises les élaborent avec leurs groupes.

10 Enseignant-e-s

Poncioni-Derigo Raffaella

Responsable de module *

Simon Gaberell

Descriptif validé le *

20 février 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, coresponsable de filière